

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 348 _ Février 2022

DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

*Courses cyclistes organisées par le
Comité des Fêtes de Couffé*



**GRAND PRIX DE LA VILLE DE COUFFÉ
ET CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA LOIRE**



UKRAINE
NOUS DÉFENDONS LA PAIX

Page 9

Soutien à l'Ukraine

Page 12

Cross SOLIDAIRE par Espoir Afrique

Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, Maire de Couffé : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et éco-responsabilité : laurent.gouret@couffe.fr

Mairie

25 rue Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
02 40 96 50 05
mairie@couffe.fr
www.couffe.fr
IntraMuros Couffé

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi : 9h00-12h30
Mercredi : 9h00-12h30
Jeudi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : 9h00-12h00 (permanence)

Fermeture au public le samedi en juillet et août

Prochaine parution Couffé Info

Parution n°349 - Mars 2022

Date limite de dépôt des articles par mail :

19 Mars 2022 (mairie@couffe.fr)

La commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

Édito

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Lors de la distribution des bulletins municipaux, nous avons été interrogés sur la position de votre maire en matière de parrainage des candidats à l'élection présidentielle. Si effectivement, la sollicitation a été grande, voire insistante, il faut se rendre à l'évidence qu'il n'a jamais été porté autant d'intérêts aux maires que durant cette période. En ce qui me concerne, comme bon nombre de mes collègues du Pays d'Ancenis, j'ai décidé de ne parrainer aucun candidat. En effet, lors des municipales, nous avons présenté une liste sans étiquette et je ne voulais pas déroger à cette position. De plus, il me paraissait difficile de parrainer un candidat, qui ne présente pas les valeurs que je défends et que je ne retrouve pas dans les programmes présentés par ces derniers.

Ce début d'année aura été marqué par de nombreuses rencontres avec les services de l'État et autres organismes départementaux, nécessaires pour mener à bien différents projets, notamment le lotissement de la Tricotière. Ces projets vous seront présentés au fil de leurs avancées. Vous serez invités à y participer, au titre de la démocratie participative.

Au terme de ces échanges, nous avons pu signer le contrat de relance et de transition écologique avec Monsieur le Préfet, Didier MARTIN, qui permettra aux élus locaux d'être accompagnés par l'État afin de définir et de mettre en œuvre le projet de territoire.

Le dernier week-end de février a vu également l'organisation du « Grand Prix de la Ville de Couffé » et du circuit de « La Vallée de la Loire ». Ces courses cyclistes ont connu un grand succès, tant par la qualité des coureurs présents que par le nombre important de spectateurs venus assister à ces épreuves. Quel bonheur de voir tous ses visages souriants et heureux, renouer avec ces moments de plaisirs. Félicitations et merci aux membres du Comité des Fêtes de Couffé pour leur bonne organisation habituelle.

Un sujet dramatique, hélas, vient ternir le retour des beaux jours avec cette guerre en Ukraine et pour laquelle nous ne pouvons pas rester indifférents. De nombreuses villes et communes commencent à se mobiliser en soutien au peuple Ukrainien. À nous également de nous sentir concernés par cette tragédie ; ayons une pensée profonde et apportons notre aide à ces pauvres gens qui, comme chacun d'entre nous, aspirent à vivre en paix.

Daniel PAGEAU, Maire de Couffé



Démission d'une Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal est informé de la démission, pour raison professionnelle, de la Conseillère Municipale Déléguée, Audrey FABERT, à compter du 31 janvier 2022. Elle siégeait dans plusieurs commissions et elle avait en charge la Communication, en lien avec l'Adjoint, Frédéric DELANOUE.



Fabrice BARTHÉLÉMY, candidat de la liste dont est issue la Conseillère Municipale démissionnaire, a donc intégré le Conseil Municipal.

Le maire, Daniel PAGEAU, a remercié Audrey FABERT pour son travail accompli, son investissement dans ses fonctions et son implication au sein de la vie municipale.

La municipalité et les agents municipaux souhaitent la bienvenue à Fabrice BARTHÉLÉMY et une pleine réussite à Audrey FABERT dans ses projets professionnels.

Modalités de mise en œuvre du télétravail

Le Directeur Général des Services, Mamadou GUEYE, a présenté les modalités de mise en œuvre du télétravail, portant sur les activités éligibles, le lieu, la confidentialité, le matériel mis à disposition par la municipalité et l'accès sécurisé au réseau, le temps de travail et la protection de la santé.

Après avoir délibéré, notamment sur la prise en charge de divers frais qui ne figurent pas dans la proposition de règlement, le Conseil Municipal, décide par trois abstentions et dix-sept voix pour, la mise en place du télétravail.

Autorisation de signature des conventions de bénévolat relatives aux services « Pédibus » et « Aide aux devoirs »

Le Conseil Municipal du 13 janvier 2022 avait approuvé la création des services « Pédibus : accompagnement trajet écoles - lieux d'activités extra-scolaires » et aussi « Aide aux devoirs ». Effectivement, les conventions de bénévolat concernant ces services ont été présentées et adoptées à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal de février 2022.

Pédibus : accompagnement trajet école - lieux d'activités extra-scolaires



Séance du 10 février 2022

PRÉSENTS :

Fabrice BARTHÉLÉMY, Fabrice BLANDIN, Joseph BRÛLÉ, Charles CHEVALIER, Cécile COTTINEAU, Julie FAYOLLE, Sylvie FEILLARD, Laurent GOURET, Daniel JOUNEAU, Suzanne LELAURE, Eugénie MBIEMBI BOMODO, Daniel PAGEAU, Jérémy RAMBAUD, Thierry RICHARD, Yves TERRIEN, Leïla THOMINIAUX, Roseline VALEAU, Céline VIGNOLET.

ABSENTS-EXCUSÉS :

Noémie AURILLON, Frédéric DELANOUE (pouvoir à Cécile COTTINEAU), Émilie GUYONNET (pouvoir à Roseline VALEAU), Éric SOULARD.

ABSENTE :

Sylvie LE MOAL.

Conseils Municipaux à venir

- Jeudi 17 mars 2022
- Mercredi 30 mars 2022

Suivre les actualités de la commune à tout moment



Carnet état-civil à Couffé

Bienvenue aux BÉBÉS

- 25 février 2022
Roxane PERROUIN THOMINIAUX

Ils nous ont QUITTÉS

- 25 février 2022
Yves RIPOCHE, 65 ans

Label « Terre de Jeux 2024 - Jeux Olympiques Paris 2024 »

En 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans ce cadre, la commune de Couffé est invitée à candidater pour obtenir le label « Terre de Jeux 2024 ».

Pour obtenir ce label la commune s'engage, selon ses moyens et son champ de compétences, à mettre en place des actions nouvelles ou à poursuivre des actions existantes, en lien avec les « Jeux de Paris 2024 » et déclinées en trois objectifs :

- **Une célébration ouverte**, pour faire vivre à tous, les émotions du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- **Un héritage durable**, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- **Un engagement inédit**, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par une abstention, une voix contre et dix-huit voix pour, précise que la commune de Couffé se porte candidate au « Label Terre de Jeux 2024 - Jeux Olympiques Paris 2024 ». Il autorise le maire à signer tous documents pour cette candidature et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.



PARIS 2024



Procédure du marché public pour la mission d'étude concernant l'élaboration d'un plan guide de programmation d'aménagement du bourg de Couffé

L'objectif du plan guide est de mettre en perspective le devenir du bourg, de manière à planifier avec cohérence, les actions à venir à court, moyen et long termes, d'estimer, de hiérarchiser et de prioriser les projets pour une action adaptée à la taille et aux possibilités financières de la commune.

Le périmètre de l'étude comprend dix sites à enjeux :

- 1er site : Site du garage et secteur d'entrée ouest du bourg
- 2ème site : Site du bâti de la Sucrerie
- 3ème site : Site rue de la Sucrerie, site des garages
- 4ème site : Site du Presbytère
- 5ème site : Site rue des Marronniers
- 6ème site : Secteur de la Tricotière
- 7ème site : Site de l'ancienne école privée
- 8ème site : Site de la salle polyvalente
- 9ème site : Site de loisirs de l'Ilette
- 10ème site : Site du complexe sportif

Le CAUE a accompagné la commission Urbanisme pour définir la commande de ce plan guide. C'est la raison pour laquelle un appel à candidatures pour recruter une équipe de bureaux d'études est à réaliser.

Le marché public, pour cette étude porte sur :

- Une phase diagnostic/enjeux
- Un plan guide donnant une vision globale de l'évolution du bourg à long terme
- Des fiches actions par sites de projets « zoomés »
- Des estimations des coûts de travaux sur les sites de projets
- Un phasage des projets dans le temps

Le mode de passation sera un marché ordinaire, avec une première phase « candidature » et une seconde phase « offre ».

La commission appel d'offre sera décisionnaire sur le choix de maîtrise d'œuvre.

Les compétences demandées sont : paysagiste concepteur, architecte, urbaniste et concertation. Les équipes seront sélectionnées selon les critères : compétences, moyens matériels et humains, références.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de lancer la procédure du marché public pour la mission d'étude relative à l'élaboration d'un plan guide du bourg de Couffé et autorise le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Compte-rendu commission extra-municipale Sports du 10 janvier 2022

Vestiaires et terrain de foot :

- Cet hiver, un réaménagement des vestiaires est prévu à la Roche. Il permettra de répondre aux manques de places caractérisés et d'améliorer le système de chauffage.
 - En raison d'une couverture lumineuse faible sur le terrain, des sociétés spécialisées sont consultées afin de trouver une solution à ce problème récurrent.
 - Au stade municipal, pour répondre temporairement au manque de place dans les vestiaires, le club propose dans le cadre d'un mécénat, la récupération d'un Algéco de 30 m².
- 



Une décision collective sera prise après vérification de l'état de cette structure par le Centre Technique Municipal de la commune.

Complexe sportif, des évaluations envisagées en 2022 :

Inscrit au plan guide et actuellement au stade d'esquisse, ce volet s'étend au-delà du périmètre des associations sportives. Il concerne également les loisirs, les écoles, la jeunesse, le département, ... Pour mener à bien ce projet, le CAUE conseille que ces évaluations de besoins et d'aménagement soient menées par une personne experte en animation et participation citoyenne. Cet état des lieux est envisagé sur 2022.

Terrain de Foot à 5 :

En raison de l'occupation du « Five » par des personnes extérieures à la commune, les réclamations auprès de la mairie sont fréquentes. La situation demeure très compliquée pour prioriser l'accès aux Coufféennes et Coufféens, si ce n'est de restreindre son usage en le fermant. La commission Sports poursuit donc sa réflexion pour trouver un consensus.

Compte-rendu commission extra-municipale Culture du 12 janvier 2022

Dans un contexte incertain, lié à l'ensemble des conditions sanitaires et aux mesures gouvernementales, certains membres du groupe Projet Programmation Culturelle et de la commission Culture ont exprimé le souhait de se retirer. D'autres membres ont souhaité temporiser leurs implications dans les projets culturels de la commune.

Malgré la complexité de la situation, la commission maintient son orientation de promouvoir la culture à Couffé.

Compte-rendu commission extra-municipale Solidarités

Lors de la réunion du 11 janvier 2022, l'ensemble des membres de la commission extra-municipale Solidarités ont reconduit les groupes de travaux thématiques. Les réunions plénières sont programmées tous les deux à trois mois.

Les actions telles que l'après-midi récréatif à destination des personnes de plus de 60 ans et isolées ainsi que les visites en EPHAD sont maintenues.

Les projets retenus pour l'année 2022 :

- Développer un partenariat avec l'animateur numérique de la COMPA, en complément de l'animation numérique réalisée à la bibliothèque de Ligné les mercredis de 10h00 à 12h00, en mettant en place des ateliers sur la commune
- Proposer une Mutuelle Solidaire
- Prévoir une Formation aux premiers secours
- Développer une action intergénérationnelle : « TROC'ton Âge »
- Instaurer un lien entre les seniors et les jeunes
- Effectuer une visite de l'association Tro-Cantons à Saint-Mars-la-Jaille, dans l'objectif de sensibiliser les personnes au recyclage

Par ailleurs, dans le cadre de la semaine Bleue en octobre 2022, semaine destinée aux aînés, la commission Solidarités étudie la possibilité de séances de cinéma, de repas au restaurant scolaire, avec visite des locaux, et de jeux récréatifs et partagés le mercredi après-midi.

Un projet de rencontre avec les personnes de plus de 75 ans est à l'étude pour le début de l'année 2023.



Compte-rendu commission extra-municipale Ruralité et Agriculture

Le maire, Daniel PAGEAU, a ouvert, le 8 décembre dernier, la réunion plénière de la commission Ruralité et Agriculture en rappelant l'engagement de la municipalité dans la préservation de l'environnement.

Il a également rappelé les objectifs proposés aux Coufféennes et Coufféens il y a deux ans à l'occasion des élections municipales, objectifs synthétisés en cinq thématiques, chacune matérialisée par un groupe de travail :

- **Communication sur le monde agricole** : ce groupe de travail a pour objectif de mieux faire connaître le monde agricole et son importance dans la commune
→ Élu référent : Yves TERRIEN
- **Journée citoyenne sur la ruralité** : cet événement, sur le thème de la ruralité, veut fédérer la population coufféenne dans toute sa grandeur et sa diversité
→ Élu référent : Yves TERRIEN
- **Transmission exploitations agricoles** : ce groupe s'intéresse aux enjeux du renouvellement des exploitants agricoles
→ Élue référente : Leïla THOMINIAUX
- **Déchets sur les terrains privés** : ce groupe travaille pour réunir des partenaires et des structures sur lesquelles il serait possible de s'appuyer pour organiser l'enlèvement des déchets sur terrains privés de notre commune de Couffé
→ Élue référente : Julie FAYOLLE
- **Qualité de l'eau et des cours d'eau** : ce groupe contribue à améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau et des milieux naturels
→ Élu référent : Laurent GOURET

La prochaine session plénière de la commission Ruralité et Agriculture se déroulera le mardi 15 mars 2022.

Avant cette rencontre, chaque groupe de travail aura établi son agenda en fonction de ses objectifs et de ses moyens.

Compte-rendu commission extra-municipale Bâtiment

Salle Polyvalente :

La commission Bâtiment s'est réunie le 25 janvier 2022 pour échanger sur la présentation effectuée par l'atelier PREAU, suite à l'étude réalisée en 2018 au sujet de la réhabilitation de la salle polyvalente. Les propositions de réalisation d'une nouvelle construction ou de réhabilitation du bâtiment actuel n'ont pas été écartées. L'une comme l'autre ont présenté des avantages et des inconvénients. Les suites à donner concernant ce projet en 2022 :

- Revenir vers les associations utilisatrices de la salle polyvalente pour recenser les besoins
- Effectuer des recherches sur les subventions concernant la rénovation de la salle ou la construction d'un nouvel équipement
- Réaliser un arbitrage début 2023, à l'issue des études sur l'aménagement du centre-bourg

Économie d'énergie :

Suite au retour du Conseil en Énergie Partagée (CEP) contractualisé avec le SYDELA, quatre points d'évolution ont été retenus :

1. Gestion technique des bâtiments (GTB) à installer à l'Althéa : la commission note que cet équipement génère des économies d'énergie notables, en tenant compte de points de vigilance :
 - Évaluer le taux de subvention possible, de façon à calculer l'amortissement de l'équipement
 - Avoir une rigueur sur les réservations/planning car le déclenchement automatique du chauffage à partir du logiciel de réservation de salle est en cours d'étude.
 - Avoir un accès pour l'élu et le technicien d'astreinte, sachant qu'il y aura un bouton de relance du chauffage s'il y a une réunion imprévue
2. Ballon d'eau chaude (ECS) pour les vestiaires du terrain de foot : la commission souhaite que des devis soient demandés pour des versions électriques ou thermo dynamiques (500 l. et 700 l.)
3. Rénovation énergétique de l'école primaire : passage à la biomasse. Étant donné l'investissement important, la commission propose de garder ce projet sans l'inscrire au budget mais en lançant la recherche de subventions.
4. Passage à la biomasse de la mairie, suite à la comparaison des deux solutions :
 - Une nouvelle chaudière biomasse en mairie
 - Une création d'un réseau de chaleur depuis la chaudière existante de la maison de l'enfance

La commission propose de retenir la solution d'une nouvelle chaudière biomasse. L'arrêté concernant l'interdiction de renouveler les chaudières fioul va passer au 1er juillet 2022. La dépense doit être inscrite au budget dès à présent, tout en proposant également ce projet à la recherche de subventions.

Ces projets sont inscrits en conséquence au budget 2022, en plus des autres dépenses liées aux bâtiments, déjà évoquées lors des précédentes commissions.

Hommage à Yves RIPOCHE



Membre de la commission extra-municipale Mobilité Voirie, Yves RIPOCHE aimait la nature et œuvrait activement pour faire découvrir le patrimoine naturel Coufféen au travers des circuits de randonnées pédestres et VTT. Il aimait aussi partager de bons moments festifs avec ses amis du monde associatif où il était également très engagé. Il participait à l'élaboration technique des spectacles de variétés de Loisirs et Culture comme machiniste. Président du Vélo Marche Loisirs Coufféen, il s'est impliqué avec détermination pour accompagner les organisations du Téléthon, de la Coufféenne, du Trail du Pont Noyer, sans oublier la traditionnelle soirée « Pot-au-feu. » La Municipalité remercie Yves pour son engagement au sein de la commune et s'associe à la peine de sa famille.

Appel aux artistes Coufféens : sensibilité et partage face à l'art

La commune fait appel aux artistes Coufféens du dimanche et des autres jours de la semaine. Si vous pratiquez de la peinture, de la sculpture, du dessin, de la photographie ou encore toute autre activité d'arts plastiques ; la commission Culturelle souhaite vivement vous connaître.



Un projet est en cours de création par la commission et pourrait vous intéresser afin de mettre en valeur les talents locaux. Alors, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour vous faire connaître, avant le 30 avril 2022 : 02 40 96 50 05 - mairie@couffe.fr.

Séance cinématographique à l'Althéa, organisée par la commission Jeunes



La commission Jeunes s'est réunie le samedi 26 février dernier, en mairie, pour préparer la prochaine séance cinématographique qui se déroulera le dimanche 3 avril 2022, à 18h00, à l'Althéa. Le film proposé par la commission Jeunes s'intitule : « Comme des garçons ». Ce film est une comédie de Julien HALLARD (2018).

Description du film : Reims, 1969. Paul COUTARD, séducteur invétéré et journaliste sportif au quotidien Le Champenois, décide d'organiser un match de football féminin pour défier son directeur lors de la kermesse annuelle du journal. Sa meilleure ennemie, Emmanuelle BRUNO, secrétaire de direction, se retrouve obligée de l'assister. Sans le savoir, ils vont se lancer ensemble dans la création de la première équipe féminine de football de France.

Tarif : 2 € pour les personnes de + de 15 ans

Atlas de la Biodiversité Communal : les espèces de la quinzaine

La Chevêche d'Athéna :



• Caractéristiques :

C'est une petite chouette qui peut se loger dans les arbres de votre village. Elle mesure 20 cm de longueur et les femelles sont un peu plus grandes. Son poids est de 200 gr. C'est un rapace compact avec une grosse tête et un corps massif, des ailes et une queue courtes. Son envergure est d'environ 45 et 50 cm.

• Biologie :

Cet animal est sédentaire, monogame, fidèle. Il niche dans une cavité. Il se reproduit généralement entre l'hiver et le mois de mars.

La Chevêche d'Athéna réalise une nichée par an de 3 à 6 œufs pondus à même le plancher de la cavité. Les jeunes oiseaux sortent du nid à 30-35 jours, sautant de leur trou souvent avant de savoir voler. L'animal chasse surtout au crépuscule et en première partie de nuit. Il se nourrit d'invertébrés et de petits vertébrés. Il repère ses proies depuis un poste d'affût.

La Jonquille des Bois :



• Caractéristiques :

Cette plante à bulbe de la famille des Amaryllidacées possède des feuilles fines, aussi longues que la tige. Elle est haute de 20 à 40 cm, aplatie et glabre. Elle porte une fleur jaune, presque inodore, solitaire et plus ou moins horizontale par rapport au sol. À maturation, une capsule charnue à trois angles contient des graines qui tomberont au pied de la plante.

• Biologie :

En Loire-Atlantique, la Jonquille des Bois colonise dans les vallons humides, des prairies et des boisements frais. Le sol doit être riche pour qu'elle se développe de façon optimale. Sa floraison a lieu entre mars et avril.

Contrôle inopiné du restaurant scolaire municipal

Un contrôle imprévu du restaurant scolaire municipal a été réalisé le 31 janvier dernier par les services d'hygiène. Le résultat suite à ce contrôle inattendu est très satisfaisant.



Le maire, Daniel PAGEAU, et le Directeur Général des Services, Mamadou GUEYE, remercient Bruno MORTIER, Responsable du service Restauration Scolaire, et l'ensemble de son équipe ainsi que tous les services municipaux qui œuvrent pour assurer une restauration qualitative et sécurisée.

Élus municipaux à la rencontre des anciens habitants de Couffé



Répartis en binôme, comme vous le savez déjà, les élus municipaux ont distribué le Bulletin Annuel 2022 aux habitants de la commune en janvier dernier. Mais sachez que les élus n'ont pas oublié les aînés de Couffé, partis en résidence d'accueil ou EHPAD dans le secteur.

La commission Solidarités a donc rencontré dernièrement les aînés qui ont quitté Couffé mais qui conservent toujours une fidèle attache à leur commune de naissance, de vie, de cœur.

La commission Solidarités remercie chaleureusement tous les aînés qu'elle a rencontrés pour leur accueil et leur gentillesse.

Rencontre Gendarmerie du 11 janvier 2022

Le maire et les adjoints ont rencontré le Capitaine, Louis LEROUX, et le Major, Laurent BONIN, venus présenter l'organigramme de la Gendarmerie Nationale du Pays d'Ancenis et la mise en place d'un nouveau système d'interventions. La brigade compte un effectif de 35 gendarmes dont 7 femmes, répartis de la façon suivante : 16 à Ancenis, 12 à Oudon, sous les ordres de l'Adjudant-Chef LABARUSSIAS, et 7 à Varades. Un quart à plus de 50 ans et le reste entre 20 et 30 ans. Les brigades d'Ancenis, Riaillé, Vallons-de-l'Erdre et Nort-sur-Erdre comprenant une centaine de personnes sont sous l'autorité du Commandant COCHET. Les interventions sont réparties entre la Brigade de Gestion des Événements (BGE) et le Peloton d'Intervention et de Surveillance (PSIG). Lors de la rencontre, divers sujets ont été abordés sur les interventions à Couffé :

- Atteintes à l'environnement
- Violences intra familiales et violences faites aux femmes
- Gens du voyage
- Déchets
- Prévention et présence sur la commune

Un dispositif « Participation citoyenne » existe également. Il s'appuie sur le principe « voisins vigilants » et consiste à la mise en place de groupes de citoyens bienveillants et vigilants, sans être intrusif ou voyeur, par situation géographique, pour partager des informations avec la gendarmerie, notamment sur les reconnaissances de lieux, démarchages abusifs, cambriolages, etc...

Il a été également mis en place une application pour accompagner les élus « Gend'Élus ». Des gendarmes patrouillent 24 h/24 pour plus d'efficacité.

Pour tous problèmes, il faut appeler le 17 qui reste le numéro central pour la gestion des urgences. Pour les échanges non urgents : cob.ancenis-st-gereon@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou 02 40 83 83 47 - 06 07 64 63 04.

Grande chasse aux œufs organisée par la commission Jeunes

À l'occasion des festivités de Pâques, la commission Jeunes a décidé d'organiser une Grande Chasse aux Oeufs, pour le bonheur de tous, petits et grands, le **lundi 18 avril 2022, à 10h00, au plan d'eau de l'Ilette.**

Lors de cet événement, un prix sera décerné au meilleur chasseur d'œufs. Alors, venez nombreux pour participer à ce moment ludique.



Soutien à l'Ukraine

La commune de Couffé condamne l'invasion Russe et décide de s'inscrire dans une démarche de soutien et d'aide au peuple Ukrainien. Pour dénoncer les actes de guerre commis par la Russie à l'égard de l'Ukraine, **le drapeau ukrainien est ainsi mis en berne à la mairie à côté du drapeau Français.**

Solidaire, la municipalité apportera, autant qu'elle le pourra, son soutien aux initiatives citoyennes en faveur du peuple d'Ukraine et invite les Coufféennes et les Coufféens, ainsi que les associations locales à partager leurs intentions auprès de la mairie (*hébergement, dons et autres initiatives*).

Vous pouvez vous inscrire pour accueillir des familles Ukrainiennes ou aider de façon bénévole, sur ce lien de l'ambassade : <http://benevolat.ukr.fr>. Vous pouvez également apporter une aide via la plateforme « jaccueille.fr », portée par une organisation non-gouvernementale, SINGA (association Française spécialisée dans l'intégration des personnes réfugiées et migrantes), mais labellisée par l'État : <https://www.jaccueille.fr>.

La municipalité de Couffé, en relation avec l'association des Maires de France de la Loire-Atlantique et la Protection Civile 44, vous invite également à **participer à la collecte de dons d'urgence** qui sont notifiés ci-après. Ces dons seront à déposer en mairie aux horaires d'ouvertures au public et acheminés ensuite vers les cinq lieux d'entreposage en Loire-Atlantique, supervisés par la Protection Civile 44, dont Ancenis-Saint Géréon.

Organisation de la collecte de dons d'urgence :

- **Les besoins en logistique :**

Lits de camp, sacs de couchage, couvertures de survie, matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs), matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur, ...).

- **Matériel de secours :**

Gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques.

- **Produits d'hygiène :**

Gels & savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, médicaments non périmés, rasoirs, mousses à raser, serviettes hygiéniques.

- **Attention :**

Les vêtements ne figurent pas parmi les produits prioritaires.

Outre les dons matériels, **il est possible de procéder à des dons financiers**, à l'appel de l'Association des Maires de France 44 et de la Protection Civile via le site : <https://don.protectioncivile.org>.



Carnaval pour Mardi Gras à l'école Saint-Joseph :



L'école Saint-Joseph a organisé le **mardi 1er mars dernier**, à l'occasion de la Journée de Mardi Gras, son « Happy Carnaval » pour le bonheur des enfants et des enseignants.

Tous les élèves de l'école Saint-Joseph ont défilé dans le centre-bourg de Couffé, entre 9h30 et 10h00.

Élèves, enseignants, aides maternelles et accompagnateurs de l'Association des Parents d'Élèves ont tous joué le jeu : accessoires et déguisements étaient de rigueur, sur le thème des animaux.



Témoignage d'un passant :

« Quel bonheur d'admirer tous ces beaux enfants déguisés, ça fait du bien de voir de jolis sourires et des enfants heureux ».

À l'issue du défilé, les élèves et leurs enseignants se sont tous retrouvés dans la cour de l'école pour des photos souvenirs.

Calendrier des événements : mars et avril 2022

Les activités se poursuivent à Couffé, sous réserve des conditions sanitaires :

• Samedi 12 au mercredi 27 mars 2022

Collecte de chaussures
Toutes Pompes Dehors
Dépôt rue des Marronniers

• Samedi 12 mars 2022

Assemblée Générale
VMLC - Salle polyvalente

• Vendredi 25 mars 2022

Projection « Couffé au XIX^{ème} siècle »
Au Temps le Dire - Althéa

• Samedi 26 mars 2022

Portes Ouvertes classe maternelle
École Saint-Joseph - Site école

• Samedi 26 mars 2022

Match amical de Nationale 2
Couffé Basket Club - Salle Louis-Colas

• Jeudi 31 mars 2022

Assemblée Générale
Amicale des Retraités - Salle polyvalente

• Dimanche 3 avril 2022

Projection cinématographique
Commission Jeunes - Althéa

• Lundi 4 au Jeudi 7 avril 2022

Semaine banalisée
Commission Scolarité-Jeunesse
Établissements scolaires

• Dimanche 10 avril 2022

Élection Présidentielle
Mairie - Salle polyvalente

• Dimanche 10 avril 2022

Cross Solidaire
Espoir Afrique - Salle Louis-Colas

• Dimanche 24 avril

Élection Présidentielle
Mairie - Salle polyvalente

• Jeudi 28 avril 2022

Collecte de sang
ADSB - Salle polyvalente

• Samedi 30 avril 2022

Après-midi Récréatif pour les enfants
APE école Saint-Joseph - Salle polyvalente

• Samedi 30 avril 2022

Théâtre / Danse
Programmation culturelle - Althéa

Portes ouvertes de la classe de maternelle à l'établissement scolaire Saint-Joseph : le samedi 26 mars 2022



L'équipe enseignante de l'école Saint-Joseph ainsi que la directrice de l'établissement scolaire, Véronique PAULIN, vous informent que des portes ouvertes sont organisées, pour la classe de maternelle, le samedi 26 mars 2022, de 9h00 à 12h00.

Cette matinée sera l'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'école pour tous les nouveaux élèves de la rentrée prochaine 2022/2023, accompagnés par leurs parents ou un membre de leur famille, comme un grand-parent, par exemple. Ils pourront rencontrer la directrice ainsi que leur futur enseignant et visiter leur classe de maternelle pour s'approprier les lieux.

Pour participer aux portes ouvertes, la directrice vous informe que l'accès est prévu par le grand parking qui dessert les établissements scolaires ainsi que le restaurant scolaire municipal. L'accueil sera donc assuré en empruntant la rue des Vignes puis le portail situé à proximité du restaurant scolaire municipal.

Pour tout renseignement et/ou inscription scolaire d'un enfant, vous pouvez contacter directement l'école au **02 40 96 55 34** (possibilité de déposer un message vocal) ou utiliser l'adresse mail : **stjocouffe@gmail.com**.

L'équipe enseignante vous invite à consulter le site Internet de l'école qui est régulièrement alimenté par les activités scolaires de chaque classe, mais aussi pour consulter des informations pratiques et utiles sur le fonctionnement de l'école Saint-Joseph : **www.stjocouffe.fr**.



Inscriptions scolaires ouvertes toute l'année aux écoles Hugues-Aufay et Saint-Joseph

Les directrices des établissements scolaires de Couffé, école publique Hugues-Aufay et école privée Saint-Joseph, informent que les inscriptions scolaires peuvent avoir lieu tout au long de l'année scolaire.

École Hugues-Aufay :

16 rue des Vignes
02 40 96 52 06
ce.0442050p@ac-nantes.fr

École Saint-Joseph :

16 rue des Marronniers
02 40 96 55 34
stjocouffe@gmail.com

Vélo Marche Loisirs Coufféen : Assemblée Générale

Le VMLC organise son Assemblée Générale le **samedi 12 mars 2022 à 18h00 à la salle polyvalente.**

Ordre du jour de l'AG :

- Introduction et mot d'accueil
- Rapport d'activités 2020
- Rapport d'activités 2021
- Rapport financier
- Calendrier 2022
- Élection du tiers sortant
- Questions diverses



Le VMLC invite chaque Coufféen et Coufféenne à intégrer son association pour réaliser des activités sportives collectivement.

L'adhésion ou le renouvellement de l'adhésion s'effectue obligatoirement par chèque :

- 10 € pour une personne seule
- 15 € pour un couple

À l'issue de la réunion, un pot de l'amitié sera servi.

L'association Vélo Marche Loisirs Coufféen compte sur votre participation et espère que vous serez nombreux à rejoindre les activités proposées.

Association pour le Don du Sang : collecte de sang à Couffé

L'ADSB informe que la prochaine collecte de sang à Couffé aura lieu le **jeudi 28 avril 2022, de 16h00 à 19h30, à la salle polyvalente.**

À cette occasion et depuis la pandémie Covid-19, l'ADSB vous invite à vous inscrire pour prendre rendez-vous en ligne : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

RÉSERVES FAIBLES



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT**

JE DONNE

Couffé Basket Club : Match amical de Nationale 2



L'association Couffé Basket Club prépare activement un événement sportif concernant un match amical de Nationale 2. Deux grandes équipes vont

s'affronter : l'équipe de Rezé Nationale 2 contre l'Hermine de Nantes Espoir Nationale 3.



VS



Ce match amical est organisé le **samedi 26 mars 2022 à 19h00, à la salle de sports Louis-Colas.**

Pour assister à cet événement, une réservation est demandée car les places sont limitées. D'ailleurs, toutes les informations sont communiquées par voie d'affichage, avec la mise à disposition d'un QR-Code.

Restauration et boissons sur place.

Tarif unique sur réservation :

- Entrée 4 € par personne
- Gratuit pour les enfants de 0 à 5 ans

Association pour le Don du Sang : concours de belote annulé



L'ADSB informe que son traditionnel concours de belote prévu le dimanche 13 mars 2022 à la salle polyvalente est annulé pour des raisons sanitaires liées à la pandémie Covid-19 au moment de la prise de décision.

L'Association du Don du Sang Bénévoles aspire à vous retrouver prochainement.

Rappel opération « Toutes Pompes Dehors » à Couffé



Il est rappelé à la population que l'opération « Toutes Pompes Dehors » est organisée à Couffé **du samedi 12 mars 2022 au mercredi 27 mars 2022** et qu'un local communal est à disposition des personnes qui souhaitent participer à cette action : **dépôt ouvert 24/24h, situé dans la rue des Maronniers, à proximité de l'Épicerie ANIZON et de la Boucherie-Charcuterie du traiteur BRÛLÉ, dans le centre-bourg.**

Quelles chaussures sont récoltées ?

Sandales, tongs, baskets, mocassins, talons hauts, escarpins, ... Toutes les chaussures, même usagées, du moment qu'elles soient encore portables ; pas de trou, ni de semelle qui se décolle.

Vous ne savez pas si vos chaussures sont encore portables ?

Demandez-vous simplement si vous les porteriez !

N'oubliez pas : une paire de chaussures donnée, c'est du sourire retrouvé pour les enfants.

Au Temps le Dire : projection d'un film à l'Althéa

L'association patrimoine de Couffé, Au Temps le Dire, organise une soirée pour la projection d'un film **le vendredi 25 mars 2022, à 20h00 à l'Althéa**, sur le thème :



« Couffé au XIXème siècle, l'ancienne sucrerie et la Roche ».

Au Temps le Dire vous attend nombreux pour visionner cette projection.

Amicale des Retraités : Assemblée Générale

L'Amicale des Retraités de Couffé organise son Assemblée Générale **le jeudi 31 mars 2022 à 14h00 à la salle polyvalente.**

Si vous êtes intéressé et que vous avez 65 ans et plus, vous pouvez rejoindre l'association qui serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres pour participer à ses activités.

Sachez que les multiples activités proposées par l'association seront présentées lors de cette assemblée à laquelle chaque personne de plus de 65 ans est cordialement invitée.

Espoir Afrique : CROSS Solidaire

L'association Espoir Afrique organise un CROSS Solidaire **le dimanche 10 avril 2022** à destination des adultes et des enfants.

Trois parcours sont proposés :

- Premier parcours de 5,5 kilomètres
- Deuxième parcours de 8 kilomètres
- Troisième parcours de 12 kilomètres

Cependant, il y a également un parcours de 1,2 kilomètre qui est proposé aux jeunes enfants et à leurs familles : tour complet du plan d'eau de l'Ilette.

Départ des différents parcours proposés :

- 9h30 : Tour du plan d'eau de l'Ilette
- 10h00 : Départ des 3 autres parcours

L'association précise que chacun va à son rythme : l'allure est libre et il n'y a pas de chrono.

Une collation sera proposée aux participants à l'arrivée.

Tarifs pour participer à cet événement :

- Personnes de + de 12 ans et adultes : 6 €
- Enfants de - de 12 ans : 2 €

L'organisation de cet événement, par l'association humanitaire Espoir Afrique, va permettre d'aider des enfants démunis au Cameroun et de favoriser leur accès à l'éducation.



APE école Hugues-Aufray : Erratum article du Bulletin Annuel 2022



L'Association des Parents d'Élèves contribue financièrement aux projets pédagogiques de l'école. Elle propose chaque année des actions permettant la mise en place de ses projets et verse ses bénéfices à l'école Hugues-Aufray. L'APE organise aussi des actions dédiées au plaisir des enfants.

L'année 2021/2022 semble se présenter sous de meilleures conditions. Par conséquent, l'association va pouvoir réaliser ses manifestations, contrairement aux deux années précédentes, qui ont été financièrement difficiles.

Chaque année est un nouveau défi :

Pour vivre, l'Association des Parents d'Élèves a besoin de vous, de vos idées et de votre dynamisme ! Les réunions sont ouvertes à tous les parents d'élèves désirant investir un peu de leur temps et de leur énergie. Les comptes rendus sont affichés à l'école et sont également envoyés par mail.

Projets pour l'année 2021/2022, selon la situation sanitaire :

L'APE a prévu plusieurs événements, à savoir :

- Un vide-greniers
- Une vente de chocolats de Noël
- Un petit-déjeuner de Noël
- Un marché de Noël, en collaboration avec l'équipe enseignante
- Une vente de repas d'hiver
- Un après-midi récréatif autour de jeux de société
- Une vente de repas d'été
- Une fête de l'école

Qui sommes-nous ?

Composition du Bureau de l'association :

- Présidente : Delphine HAURAY
- Vice-Président : Valentin BREHIER
- Secrétaire : Audrey COLLINET
- Secrétaire Adjointe : Caroline VIGNAL
- Trésorière : Sophie OLLERY
- Trésorière Adjointe : Amandine SOLIBIEDA DEDIEU

Sans oublier les membres actifs de l'association :

Lucien CARIOU, Jean-François BESNARD, Leslie LELEUX, Sandrine BRICET, Léonore DANILO, Wilfried ROUSSELIÈRE, Coralie OGER et Valérie BOUYER.

Pour contacter l'APE, c'est facile :

- Boîte aux lettres devant l'école
- Facebook : APE Ecole Hugues Aufray Couffé
- Mail : ape.ecolehuguesaufay44521@gmail.com
- Téléphone : 06 73 50 40 24

APE école Saint-Joseph : Une nouvelle action pour vider vos armoires



Avec les beaux jours qui arrivent, c'est l'occasion de faire un grand ménage et de faire un peu de tri, de vider les placards de la maison. Cela tombe bien car l'Association des Parents d'Élèves de l'école Saint-Joseph organise justement **une collecte de textile début mai prochain, qui sera recyclé.**

Alors, en attendant de pouvoir participer à cette action, pensez à mettre de côté du tissu et des vêtements usagés chez vous !

Ce qui est collecté :

- Tous vêtements même usés ou déchirés, propres et secs
- Chaussures obligatoirement liées par paire, pour éviter leur séparation lors du tri
- Linge de maison, comme des draps, des serviettes, des torchons ou encore des rideaux
- Petites maroquinerie comme des ceintures, des sacs à main et des portefeuilles

Le fruit de cette opération va permettre à l'APE de financer des projets pour les élèves de l'établissement pour cette année scolaire 2021/2022 ainsi que le remplacement du portail de la cour de l'école élémentaire.

L'APE de l'école Saint-Joseph vous remercie d'avance pour votre générosité et vous communiquera ultérieurement les dates pour participer à cette action car des permanences seront assurées sur le site de l'établissement scolaire Saint-Joseph à partir du printemps prochain.

OPÉRATION RECYCLAGE DE TEXTILE

COLLECTE

Vêtements et chaussures

APE ECOLE SAINT JOSEPH - COUFFÉ



VIE ECOLE SAINT JOSEPH - COUFFÉ

Café Parents : la Paus'itive



Dans le cadre des actions autour de la parentalité organisées par le SIVOM du secteur de Ligné, un « Café Parents » est prévu le **vendredi 11 mars 2022, de 10h00 à 11h30, à la salle des Chênes**. Ce

« Café Parents » a pour thème : « À la maison avec mes enfants : entre bonheur et solitude ».

L'accès à cette matinée « Café Parents » est soumis au Pass-Vaccinal, en lien avec les mesures sanitaires à respecter. Le port du masque est obligatoire pour assister à ce temps d'échanges entre parents.

Il n'y a aucune inscription à réaliser au préalable. Il suffit de venir masqué pour partager un temps de convivialité autour du thème « À la maison avec mes enfants : entre bonheur et solitude ».

Informations auprès du SIVOM :

- 06 45 43 46 33 - 02 51 12 20 04
- parentalite@sivomligne.fr

Réunion d'information : confier son enfant en accueil individuel ou collectif

Alors que vous vous apprêtez à devenir parents ou venez tout juste de l'être, une question se pose : comment vais-je faire garder mon enfant et quel mode d'accueil choisir ? C'est pourquoi, le SIVOM vous propose une présentation sur les différents modes d'accueil qui existent sur le secteur, suivi d'un temps d'échanges et de questions diverses, le **samedi 19 mars 2022, de 10h00 à 11h30, à la salle des Chênes**.

Inscription SIVOM :

- 06 45 43 46 33
- 02 51 12 20 04
- parentalite@sivomligne.fr



Gagnez du temps et trouvez votre emploi près de chez vous

Vous cherchez un emploi près de chez vous, dans le commerce, l'industrie, la santé, l'hôtellerie, la restauration, l'agro-alimentaire, les services ou encore d'autres domaines, une seule solution : emploi.pays-ancenis.com. Découvrez les fonctionnalités du site et créez vos alertes mails grâce à votre espace personnel.



Par ce procédé, les recruteurs accèdent à une CVthèque et contactent directement les profils qui les intéressent. En tant que candidat, vous pouvez déposer votre Curriculum Vitae et des offres vous sont automatiquement proposées en fonction de votre profil.

Renseignements auprès de la COMPA :

- 02 40 96 31 89 - www.pays-ancenis.com

Recrutement à la COMPA

Candidature Rédacteur (Réf. : OF-005), avant le 18 mars 2022.

Poste : Chargé.e de l'Éducation Artistique et Culturelle., au sein du Pôle animation et Solidarités, et sous l'autorité de la Responsable du service Culture.

Missions :

- Coordonner le programme des actions cultures
- Proposer et suivre des actions en lien avec les projets culturels
- Développer et structurer les partenariats en matière d'EAC
- Favoriser la transversalité des projets
- Être force de propositions
- Accompagner la réflexion pour une coordination intercommunale des actions EAC en matière de spectacle vivant
- Gérer la plateforme informatique
- Assurer le suivi des relations avec les établissements scolaires
- Animer le comité technique
- Établir les bilans et indicateurs de suivi et de résultat
- Assurer le suivi financier et administratif de dossiers
- Participer aux événements mis en place par le service
- Développer des projets de médiation pour publics non captifs

Profil :

- Formation supérieure
- Connaissances politiques, mesures et dispositifs propres à l'EAC
- Connaissance de l'environnement territoriale
- Permis B

Transfert candidature auprès de la COMPA :

- ressources.humaines@pays-ancenis.com

TroCantons : implantation d'une boutique à Ancenis-Saint-Géréon



TroCantons prépare l'ouverture d'une boutique de réemploi à Ancenis-Saint-Géréon :

L'ouverture d'une nouvelle antenne de TroCantons, l'ÉcoCyclerie du Pays d'Ancenis, est prévue pour le printemps 2022. Sa mise en œuvre prend forme avec des travaux de transformation de l'ancien garage Citroën, situé au N°339 rue Francis Robert à Ancenis-Saint-Géréon.

Mixer l'emploi et l'implication bénévole :

Six salariés travailleront sur place, dont deux en contrat d'insertion. Comme pour les autres sites de l'association, ils seront appuyés dans leur mission par une équipe de bénévoles à constituer. Pour cela, une réunion d'information est organisée, sur place, **le vendredi 25 mars 2022 à 11h00**.

En attendant, toutes les personnes intéressées par du bénévolat sur les sites d'Ancenis-Saint-Géréon, mais aussi de Belligné, du Cellier ou de Vallons-de-l'Erdre, peuvent directement s'inscrire auprès de Charlotte :

- 02 40 97 78 55
- contact@trocantons.org

Une boutique largement ouverte :

Installée dans le cœur de la ville, cette boutique réemploi sera largement ouverte, **du mercredi au samedi, de 10h00 à 18h30**, en continu.

L'ouverture de la boutique est programmée actuellement pour le mercredi 13 avril prochain.

Un espace de réception des marchandises :

Pour alimenter une boutique de réemploi, il faut avant toute chose recevoir les objets dont les usagers n'ont plus l'utilité. C'est pourquoi, à l'arrière du bâtiment (côté magasin Bricomarché), une zone de réception sera ouverte sur la même amplitude, du mercredi au samedi, de 10h00 à 18h30.

Vous pourrez y déposer tous types d'objets en état d'être réutilisés, y compris du mobilier.

La réception des marchandises sera mise en service dès le mercredi 30 mars 2022.

Tous les horaires et renseignements :

- 02 40 97 78 55
- www.trocantons.org

ÉcoCyclerie solidaire : informations pratiques

Des objets en bon état vous encombrant inutilement ? Ne les jetez pas, l'ÉcoCyclerie TroCantons peut leur donner une seconde vie. Grâce aux dons, les ateliers de tri et de valorisation approvisionnent les boutiques TroCantons chaque semaine en articles d'occasion et à prix solidaires.

Ce que TroCantons récupère :

- Vaisselle
- Bibelots
- Livres
- CD, disques et DVD
- Articles de puériculture
- Jouets
- Vêtements
- Accessoires
- Maroquinerie
- Linge de maison
- Mobilier
- Décoration
- Brocante
- Électroménager
- Appareils électriques
- Informatique
- Outillage
- Bricolage
- Jardinage
- Équipements de plein air

Ce que TroCantons ne récupère pas :

- Déchets spéciaux, toxiques et dangereux
- Bouteilles de gaz
- Cuves fuel
- Canapés, fauteuils, matelas et sommiers tâchés ou troués
- Cartouches d'encre et toners lasers
- Cassettes vidéos et VHS
- Bidets, sanitaires en céramique ébréchés et endommagés
- Médicaments
- Clichés de radiologie médicale
- Pneus usagés
- Huile de vidange
- Tubes néon, lampes et ampoules hors d'usage
- Tout objet ou appareil non réutilisable, incomplet, HS, cassé, déchiré, troué ou encore ébréché

ARRA : Parution d'une revue sur l'histoire et le patrimoine en Pays d'Ancenis

L'ARRA s'est donné pour objectif de faire connaître la richesse du patrimoine de la région et la valoriser. Créée il y a près de 40 ans par un groupe de bénévoles passionnés d'histoire locale, l'association fait paraître chaque année une revue.

Elle vient de faire paraître son N°36 d'Histoire et Patrimoine en Pays d'Ancenis qui propose de découvrir les mutations du petit bourg viticole de Saint-Géréon. Puys, monts, tertres, buttes et autres mottes, ces termes recouvrent des réalités diverses dans nos paysages en hauteur. Parmi les soldats et marins originaires du Pays d'Ancenis, le Lieutenant Louis POIRIER témoigne à travers ses écrits, sous le nom de Julien GRACQ, du difficile parcours de ceux qui sont morts pour la France de 1939 à 1941. Un article rappelle les enjeux du projet de rééquilibrage du lit de la Loire. Le dossier présenté l'an dernier sur les fours à chaux situés au Nord de la Loire se poursuit avec ceux du Maine-et-Loire. La publication d'un article posthume de Jean Paul LELU sur les Lanoue de Vair, qu'il avait retrouvés dans le Gers, est l'occasion de rendre hommage à l'un des fondateurs de l'ARRA. Une série de brèves en « 1 » qui ont fait date termine cette revue avant de donner la parole aux lecteurs qui permettent de préciser ou compléter des articles déjà parus.

L'ARRA met à disposition du public une bibliothèque de plusieurs milliers d'ouvrages, ainsi que des revues et des documents historiques et iconographiques. Jours et heures d'ouverture : mardi et jeudi, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, ou sur rendez-vous, avec les bénévoles. L'ARRA tient chaque 1er vendredi du mois, de 14h00 à 17h00, une permanence généalogique à partir des bases informatiques et papiers, ouverte aux débutants comme aux personnes expérimentées avec l'aide d'un bénévole, au Centre administratif les Ursulines, à Ancenis-Saint-Géréon.

→ **Contact** : 02 53 87 91 17.

Association Vivre Avec un Grand V : Cinquième JUMBO

Pour que les malades et personnes à mobilité réduite aient aussi leur balade, l'Association Vivre Avec un Grand V organise son « Cinquième JUMBO » à Ancenis-Saint-Géréon, le **samedi 9 avril 2022 dès 14h30, à la Charbonnière**.



L'évènement est important car il est mené pour favoriser le don de moelle osseuse.

Cette opération est gratuite pour les personnes malades et les personnes en situation de handicap, ainsi que pour leur pilote. Pour toutes les autres personnes, une participation de 5 € est demandée. Il sera possible de réaliser une balade dans un syder, un side-car, une voiture ancienne ou encore un trycker.

Informations importantes :

Ce défilé de motos et de véhicules anciens, organisé au profit de l'association pour le Don de Moelle Osseuse AVAV, sera donc de passage sur la commune de Couffé le samedi 9 avril prochain, entre 16h45 et 17h00. Ainsi, le défilé arrivera de la commune de Ligné et prendra la direction d'Ancenis-Saint-Géréon, par le bas du centre-bourg de Couffé.

La commune de Couffé soutient pleinement cette initiative. Des signaleurs seront installés au point stratégique du défilé à Couffé : la Favrie et le bas du bourg.



Pour participer à cet évènement, l'inscription est obligatoire :

- 06 22 01 90 09
- jeanluc@avavdondevie.com

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'AVAV :

- 06 59 90 70 99
- contact@avavdondevie.com
- www.avavdondevie.com

Gestion des déchets

La commune de Couffé faisant partie du Pays d'Ancenis, les déchets sont gérés par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis. Ainsi, pour toute information liée à la gestion des déchets, vous pouvez contacter le service « Déchets » de la COMPA : un déménagement, un emménagement, un changement de nom et/ou de situation, un changement de taille de bac à déchets ménagers, une interrogation sur votre facture, sur le tri sélectif, une carte d'accès aux déchèteries, un signalement de collecte de déchets, composez le 02 40 96 43 22.

En ce qui concerne les sacs de tri sélectif, autrement appelés « sacs jaunes », ces derniers sont à la disposition des citoyens, en libre-service, dans le hall de la mairie (à proximité des escaliers). Il est possible de récupérer deux rouleaux de sacs de tri par foyer lors de votre passage.

Le calendrier concernant les collectes de déchets est disponible dans le Bulletin Annuel 2022 mais également sur le site de la COMPA et sur IntraMuros, en pièce jointe de l'article « Gestion des déchets ».



Vous pouvez aussi consulter le calendrier de collecte des déchets via le site Internet de la COMPA, avec tous les renseignements concernant la gestion des déchets sur notre territoire du Pays d'Ancenis.

Lien COMPA, gestion des déchets :

- <https://www.pays-ancenis.com/actualites/detail-actualites/gestion-des-dechets-evolution-des-tarifs-et-calandrier-2022>

Plus de renseignement sur les déchets auprès de la COMPA :

- Quartier Rohan
Centre administratif les Ursulines
44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
- 02 40 96 43 22
- www.pays-ancenis.com

Soyez vigilant en cas de tempête

La municipalité vous informe sur les mesures à prendre lors d'une tempête :

- Fermez les portes, les fenêtres et les volets
- Débranchez les appareils électriques et les antennes TV
- Rangez à l'intérieur les objets exposés au vent, rentrez les animaux et les matériels
- Ne laissez pas votre véhicule sous un arbre
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours en cas de panne d'électricité (précaution par rapport à l'utilisation de bougies et d'un chauffage d'appoint à combustion)

Communiqué de presse : hommage à Hervé NEAU, maire de Rezé

Les maires de la Loire-Atlantique mettent en berne les drapeaux des communes en hommage à Hervé NEAU.

Le décès bouleversant d'Hervé NEAU, ayant mis fin à ses jours en mairie le 11 février dernier suscite une profonde émotion. Ainsi, l'Association des Maires de France de Loire-Atlantique a invité chaque commune du Département à placer en berne les drapeaux des mairies **le samedi 26 février 2022**, jour du grand hommage public rendu au maire décédé, organisé par la mairie de Rezé. Ce geste symbolique rendra hommage à la mémoire et à l'engagement de leur collègue, Hervé NEAU.

Maurice PERRION, Président de l'AMF44, déplore un quotidien de plus en plus difficile pour les maires et élus locaux, qui connaissent une pression grandissante, des menaces, du harcèlement moral et parfois des violences physiques. Les courriers malveillants et diffamatoires reçus par Hervé NEAU illustrent parfaitement ce climat de tension, amplifié par la crise sanitaire.

Face à ces comportements inadmissibles, la santé mentale des élus doit être un sujet pris au sérieux, comme pour toute victime. Il ne faut pas oublier que les maires sont au charbon jour et nuit, souvent à portée d'engueulade, devant prendre des décisions qui ne plaisent pas à tout le monde et aussi confrontés à des situations de détresse sociale. Le maire est souvent le premier secours et malheureusement le dernier espoir de ceux qui se sentent oubliés.

C'est pourquoi, L'AMF44 réfléchit à la création d'une cellule d'écoute et de partage pour et par les maires. L'objectif est d'offrir un soutien psychologique dans les moments difficiles, de discuter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les maires vers des solutions. Un partenariat départemental avec l'association « France Victimes » renforcera cet accompagnement aux élus agressés ou menacés.

Devenez scrutateur

La commune de Couffé fait appel aux électeurs intéressés pour intervenir en tant que scrutateurs, dans le but de procéder au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau de vote.

Quel est le rôle d'un scrutateur ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Ils font partie des électeurs de la commune. Ils peuvent être désignés par chacun des candidats ou des mandataires de listes en présence ou chacun des délégués des candidats. Mais ils peuvent également venir de façon spontanée et volontaire à l'accueil de la mairie afin de se faire connaître auprès du service des élections.

En quoi consistent les opérations de dépouillement des votes ?

Il s'agit de l'ensemble des opérations électorales permettant d'établir les résultats du scrutin. Il est procédé au dépouillement des votes dès que le Président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin. Le dépouillement se fait en présence des délégués des candidats sans interruption jusqu'à son achèvement. Il est opéré par les scrutateurs sous la surveillance des membres du bureau de vote. Les électeurs peuvent y assister publiquement. Pour l'organisation du dépouillement : les scrutateurs sont généralement répartis par table de 4 personnes par bureau de vote. 3 tables de scrutateurs, soit environ 12 personnes volontaires, ont été prévues le soir des élections dans chaque bureau de vote.

Chaque électeur est cordialement invité à participer à cette action, à découvrir ce rôle lors de la prochaine élection présidentielle, les 10 et 24 avril 2022, et/ou lors des élections législatives, les 12 et 19 juin 2022.



S'inscrire en mairie :
02 40 96 50 05
mairie@couffe.fr

Témoignage de Nathy DUPAS en immersion agricole à BOGEL, en Allemagne

Nathy DUPAS, né en 2004 et habitant aux Mazeries, a effectué en 2021 deux stages dans une exploitation agricole à Bogel. Cette commune allemande est jumelée avec Couffé, et située proche du Rhin en Rhénanie Palatinat, région du sud-ouest de l'Allemagne. Il était hébergé chez Andréa et Peter MAUS. Andréa est la Présidente du Comité de Jumelage de Bogel.



Nathy DUPAS, troisième personne à partir de la gauche, entouré des membres de l'exploitation en Allemagne.

Cette année, Nathy prépare un Baccalauréat Professionnel CGEA (Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole), option productions animales (lait, allaitantes et porcs), au Campus de Pouillé (lycée agricole) au Pont-de-Cé. Par la suite, il souhaite s'orienter vers un Brevet Technique Supérieur ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) préparé en apprentissage.

Ces deux stages d'école à Bogel, en Allemagne, se sont déroulés du 12 juillet au 6 août 2021 et du 4 au 15 octobre 2021, soit sept semaines, dans la ferme laitière familiale « Hof. Meisenheck » de 80 ha, employant 4 UTH¹ (3 membres de la famille et un salarié).

Le troupeau laitier de 120 vaches de races Holstein et Red Holstein, d'un bon niveau génétique, reste en permanence et toute l'année en stabulation sur caillebotis. La traite est effectuée par deux robots. Le lait est collecté et transformé par une coopérative laitière. Les veaux mâles, destinés à la boucherie, sont élevés sur paille. L'alimentation en produits d'allaitement est robotisée.

La ferme est autosuffisante pour ses besoins. Elle commercialise en circuit privé et à la coopérative les productions excédentaires de céréales. Elle produit notamment 90 ha de blé, 40 ha d'orge, 50 ha de colza, 50 ha de maïs et 50 ha de ray-grass pour l'ensilage.

Un hangar de stockage est couvert de panneaux photovoltaïques en propriété des exploitants. La construction d'une unité de méthanisation est lancée. À terme, elle traitera uniquement les effluents et les couverts végétaux² de la ferme.

En raison de l'absence de CUMA³, l'exploitation fait appel à des entreprises de travaux agricoles pour les chantiers de pressage, d'enrubannage, de moisson et de transport. Les chantiers d'ensilage sont faits en entraide entre les exploitants.

Lors de ces stages, l'activité de Nathy a consisté principalement à conduire des matériels agricoles pour le transport de céréales, le déchaumage⁴, l'enrubannage, et les labours pour les semis d'automne. Nathy a également été impliqué dans le suivi des animaux, le nourrissage des veaux, le paillage et le parage.

La langue est certes une difficulté pour la communication, mais ces stages lui permettent de progresser. Nathy est prêt à y retourner l'été prochain et envisage de faire d'autres séjours à l'étranger, après ses études, pour enrichir son expérience professionnelle.

D'ici là, Nathy souhaite trouver des stages, des contrats saisonniers, ou des services de remplacement (congrés et/ou maladies) dans les exploitations locales. Il apprécie et considère très formateur et enrichissant de travailler dans des structures avec des productions ou des modèles agricoles variés, et de se retrouver dans des situations de gestion d'imprévus.

Après ses études et une période de salariat, Nathy a l'ambition de s'installer en production de lait de chèvres et de concrétiser son rêve de gosse, né auprès de son grand-père, Michel HARDY, d'être éleveur.

Lexique :

¹ **UTH** représente l'Unité de Travailleur Humain, soit l'équivalent d'un temps complet sur une exploitation.

² **Un couvert végétal** désigne un ensemble de plantes cultivées pour recouvrir un sol et le protéger de l'érosion, entre deux cultures céréalières.

³ **La CUMA**, en France, est une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole qui représente une société coopérative agricole ayant pour objectif de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.

⁴ **Le déchaumage** est une opération superficielle de préparation du sol qui consiste à enfouir les chaumes, les restes de paille ou de la culture précédente afin de favoriser leur décomposition.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté !



Le recensement à la JDC, Journée Défense et Citoyenneté, est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles français, doivent **se présenter à l'accueil de la mairie, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille des parents** et, éventuellement, d'une copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre dix-huitième anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. **Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à dix-huit ans**, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Renseignements sur le parcours citoyen et ainsi que la Journée Défense et Citoyenneté :

www.defense.gouv.fr



ODYSSÉA Nantes 2022 : Cours Saint-Pierre, dimanche 20 mars 2022



Plus que quelques jours pour vous inscrire à ODYSSEA Nantes 2022. Des dossards sont encore disponibles sur l'ensemble des courses proposées. N'attendez plus, le choix risque de se restreindre dans les jours à venir, surtout que les réservations par groupe sont closes à présent.

L'ODYSSÉA vous donne rendez-vous le **dimanche 20 mars 2022, à Nantes, Cours Saint-Pierre** pour un joli programme :

- Course chronométrée de 10 km
- Course enfant « Je cours pour Maman » de 1 km
- Course non chronométrée de 5 km
- Marche non chronométrée de 5 km

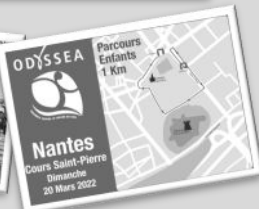
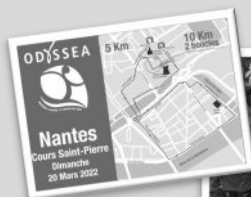


Il est possible de s'inscrire sur « les courses à distance connectées » du lundi 14 mars au dimanche 27 mars 2022. Vous trouverez le 10 km connecté ainsi que le 5 km connecté.

Vous êtes invités à vous inscrire directement sur le site Internet de l'ODYSSÉA : <https://odyssea.info/courses/odyssea-nantes/>

***Tous ensemble, on est plus fort :
alors, à vos baskets !***

**OBJECTIF :
Parcourir
100 000 km
ensemble**



Détention de « chien dangereux » : réglementation particulière encadrée

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes. Cette réglementation implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Un « chien dangereux » est un chien susceptible de représenter un danger, aussi bien pour les personnes que pour les animaux domestiques. Mais attention : si les chiens catégorisés sont par défaut considérés comme dangereux (**article L211-11 du Code rural et de la pêche maritime**), un chien dangereux n'est pas forcément un chien catégorisé !

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories en fonction de leurs caractéristiques morphologiques (**article L211-12 du Code rural et de la pêche maritime**).



Les chiens de catégorie 1 :

Il s'agit des « chiens d'attaque ». La catégorie 1 se compose de trois types (chiens assimilables à une race de part leurs caractéristiques morphologiques et non inscrits dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) :

- Chiens de type American Staffordshire Terrier (anciennement Staffordshire Terrier), également appelés « Pit-bulls »
- Chiens de type Mastiff, également appelés « Boerbulls »
- Chiens de type Tosa

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite et passible de 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende d'après l'**article L215-2 du Code rural et de la pêche maritime**.

Les chiens de catégorie 2 :

Il s'agit des « chiens de garde et de défense ». La catégorie 2 se compose de trois races (inscrites dans un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation) et un seul type :

- Chiens de race American Staffordshire Terrier (anciennement Staffordshire Terrier)
- Chiens de race Rottweiler
- Chiens de type Rottweiler

Pour en savoir plus, il faut absolument contacter **votre vétérinaire** ou votre **Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)**.

Le permis de détention :

Depuis le 1er janvier 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit posséder un permis de détention. La délivrance de ce document à un détenteur de chien catégorisé par la mairie de sa commune de résidence est soumise à trois conditions :

- Posséder **une attestation d'aptitude** : pour ce faire, il est nécessaire d'avoir suivi une formation de 7 heures portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Cette formation doit être délivrée par un formateur agréé. Pour obtenir la liste des formateurs habilités à dispenser la formation, se renseigner auprès de la DD(CS)PP du Département
- Un chien de catégorie 1 ou 2 doit avoir réalisé **une évaluation comportementale** par un vétérinaire inscrit sur une liste Départementale entre 8 mois et 1 an d'âge. Si le chien est âgé de moins de 8 mois, il sera délivré un permis de détention provisoire au propriétaire
- Posséder **les documents justificatifs de l'identification du chien, de sa vaccination contre la rage, le certificat vétérinaire de stérilisation** (uniquement pour les chiens de catégorie 1) ainsi que **l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur**.

Il est important de prendre en considération que si ces obligations ne sont pas respectées, les peines encourues peuvent être importantes. Par exemple, un détenteur de « chien dangereux » qui ne possède pas son permis de détention est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende ainsi que d'une interdiction temporaire ou définitive de détenir un animal.

Ne sont pas autorisées à détenir un chien de catégorie 1 ou 2 :

- Les personnes mineures
- Les personnes majeures sous tutelle (sauf si autorisation par le juge des tutelles)
- Les personnes condamnées (crime ou peine d'emprisonnement pour délit inscrit au bulletin n°2)
- Les personnes auxquelles on a retiré le droit de possession ou de garde d'un chien

Ces chiens doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

Agir contre le racisme et les discriminations



Une 13ème édition des Semaines d'Éducation Contre le Racisme et toutes les formes de Discriminations est organisée en mars 2022 car il faut agir collectivement pour plus d'égalité.

Si la crise sanitaire et les confinements successifs ont isolé et fragilisé, ils ont aussi rendu visible certaines inégalités et discriminations sur notre territoire. Dans ce contexte, des associations n'ont jamais cessé de se mobiliser pour plus d'égalité, pour permettre à chacun.e d'accéder à ses droits, pour renverser les préjugés et stéréotypes menant aux discriminations.

Est-il encore nécessaire de rappeler que la discrimination n'est ni une opinion, ni un sentiment mais fait référence au droit ? En effet, il s'agit bien du cadre juridique permettant d'identifier les inégalités de traitement, autrement dit, il s'agit du droit à ne pas être discriminés.ees, que l'on soit jeunes, vieux, d'origines étrangères réelles ou supposées, en situation de handicap, à faibles revenus, roms, ...

La discrimination s'appuie sur des mécanismes systématiques, des attitudes hostiles, des stéréotypes. Le développement des thèses populistes, des discours haineux nous rappelle la complémentarité entre le travail éducatif et juridique. C'est ce travail éducatif qui est la base de nos actions dans le cadre de ces semaines.

Faire converger la lutte contre les discriminations, lutter contre le non recours au droit, briser les préjugés et stéréotypes, voici les objectifs à partager à l'occasion de cette 13ème édition avec : des expositions, des ateliers, des interventions dans les collèges/lycées, des conférences et des débats dans tout notre Département.

Programme de mars 2022 uniquement sur le site Internet : www.laligue44.org

Recrutement préparateurs de commandes chez SYSCO



SYSCO, en France, est née d'une fusion entre BRAKE France et DAVIGEL en 2018 et occupe un positionnement unique de producteur/distributeur de produits alimentaires. Son ambition est de devenir le référent de la restauration hors foyer et contribuer au quotidien à distribuer partout en France les meilleurs produits, pour une alimentation variée et de qualité. Pour cela, l'entreprise peut compter sur plus de 4 000 collaborateurs.

Pour accompagner son développement, SYSCO renforce ses équipes en recrutant, dans le cadre d'un contrat en CDI, pour son site situé à LE CELLIER : 5 préparateurs de commandes H/F avec une plage horaire de 17h00 à minuit.

Profil :

Chez SYSCO, la diversité n'est pas simplement un mot, c'est la recette du succès. Conscient que c'est la multitude des parcours, des profils et des compétences des équipes qui permettent de satisfaire ses clients chaque jour ... *Et si votre talent était le meilleur ingrédient pour SYSCO ?*

Éléments importants du poste :

- Posséder une première expérience dans la préparation de commandes
- Sens de l'organisation
- Rigueur et esprit d'équipe
- Résistance au froid
- Sensibilisé aux règles d'hygiène et de sécurité des denrées alimentaires
- Permis CACES 3 ou 5 si possible
- Permis CACES 1 non obligatoire car proposition de formations

Candidature par mail uniquement :

- celine.pouivet@sysco.com
- marie.bainaud@sysco.com

Recrutement de saisonniers chez PLACIER PRODUCTIONS



La SCEA PLACIER PRODUCTIONS recrute des saisonniers pour la cueillette du muguet au cours de la deuxième quinzaine du mois d'avril 2022.

Sites de recrutement : Mauves-sur-Loire et Le Loroux-Bottereau.

Journées d'inscription :

À partir du 28 février 2022 jusqu'au 9 avril 2022, il est possible de s'inscrire tous les jours sauf le mercredi et le vendredi matin. Pas d'inscription par téléphone. Présentation obligatoire auprès de la SCEA PLACIER PRODUCTIONS, sous réserve de l'évolution de la pandémie Covid-19.

Horaires d'inscription : 9h30-12h30 et 14h00-18h30 en semaine puis 9h00-12h30 le samedi.

Documents à fournir pour le recrutement :

Lors de votre présentation à la SCEA PLACIER PRODUCTIONS pour votre inscription, il faudra être muni des documents suivants :

- Pièce Nationale d'Identité
- Carte Vitale
- Curriculum Vitae
- Certificat de séjour ou autorisation de travail pour les étrangers ou extrait d'acte de naissance pour les ressortissants de l'Union Européenne
- Relevé d'Identité Bancaire

Coordonnées du site d'exploitation PLACIER PRODUCTIONS pour le recrutement :

- 120 route de Beau Soleil, 44470 MAUVES-SUR-LOIRE
- 02 40 25 51 28
- contact@placier-muguet.com

Pour information, le contact téléphonique et l'adresse mail sont à utiliser uniquement pour renseignements complémentaires.

Sophrologue à l'Espace Santé de Couffé

Aurélie PAILLARD-CARDINE, sophrologue, s'est installée à l'Espace Santé de Couffé depuis le 3 janvier 2022. Elle est spécialisée dans les domaines de l'enfance, des troubles du sommeil et dans l'accompagnement des personnes atteintes du cancer.

Pour prendre rendez-vous :

- 07 61 98 25 48
- aurelie@aurelie-sophrologue.fr
- www.aurelie-sophrologue.fr



Médecine générale à Couffé

18 avenue de la Roche, 44521 Couffé

• Médecin généraliste :

⇒ Jean Yves BAZIN

02 40 96 50 23 - www.ubiclic.com

Espace Santé de Couffé

1 impasse des Écureuils, 44521 Couffé

• Pharmacie COLLIN :

⇒ Mathieu COLLIN

02 40 96 51 80 - pharmaciecollin44@gmail.com

www.pharmaciedecouffe.fr

• Infirmiers libéraux :

⇒ Valentin DELAGE, Amélie VILAIN : 07 85 36 12 05

⇒ Sylvie LEHY : 06 87 87 99 75

⇒ Christelle OUARTY : 06 67 51 05 50

• Kinésithérapeutes :

⇒ Clémentine COTTON, Cyrielle ÉMON,

Romain GUILBAUD et Yoan VERGNE :

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

• Coach sportif :

⇒ Louis BOUCHERIT : 06 58 21 32 03

• Ostéopathes :

⇒ Guillaume MARTIN : 07 70 54 06 99

⇒ Emilie FOURRIER : 07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

• Orthophonistes :

⇒ Mathilde FROMAGEAU, Agnès HERTERT :

02 40 98 54 31

Santé en Pays d'Ancenis

• Centre de soins infirmiers : 02 40 83 02 98

• ACAMD : 02 51 12 26 04

• CPAM : 08 11 70 36 46 ou 36 46

• MSA : 06 87 60 60 62

Social secteurs Ancenis et Ligné

• CAF : 0 810 254 410

• Espace France Service : 02 40 83 08 50

• Transport solidaire Pilot'Âges : 07 68 34 99 70

• Aide à domicile pour Tous (ADT) : 02 40 88 29 19

• Assistance Sociale de Ligné : 02 40 77 06 70

• Conciliateur de Justice : 02 40 83 87 00

Aide à la personne à Couffé

• Carine GERMAINE :

⇒ 06 25 46 66 90 - carine.paco@hotmail.fr

• Stéphanie MOISAN :

⇒ 06 25 70 72 33 - moisan.stef@gmail.com

• Marie GIFFARD-CORTAY :

⇒ 06 84 05 28 31 - mariegiffard44@gmail.com

Enfance, jeunesse et adolescence

• Puéricultrice à Ligné : 02 40 77 06 70

• Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné :

⇒ Standard SIVOM : 02 40 25 40 10

⇒ Audrey DELAUNE : 06 21 68 11 04

• SOS urgence garde d'enfants : 02 51 14 18 61

• Multi-accueil Les Lucioles Le Cellier : 02 40 25 31 88

• Halte-garderie Les Libellules Couffé : 06 34 04 44 43

• Périscolaire Les Galipettes Couffé : 02 40 83 14 49

• Local des Jeunes : spotanim@hotmail.fr

• Maison des Adolescents : 02 40 51 55 60

Habitat

• ADIL de Nantes : 02 40 89 30 15

• ADIL de Ligné : 02 40 77 04

• CAUE de Nantes :

⇒ 02 40 35 45 40 - www.caue44.fr

Environnement en Pays d'Ancenis

• Déchetteries du Pays d'Ancenis :

→ La Coutume - 44522 Mésanger

Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00

Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00

→ Le Chausson Doré - 44850 Ligné

Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45

Vendredi : 14h00-17h45

• Collecte des déchets : 02 40 96 31 89

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les **VEN-DREDIS** des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les sacs de tri jaunes sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la mairie.

Relais postal à Couffé

• Relais postal Épicerie ANIZON : 02 40 96 50 89

⇒ Fermeture le mercredi

Correspondants de presse à Couffé

• Ouest-France - Yannick BERNARD :

⇒ 02 40 96 55 87

⇒ yannjoce.bernard@gmail.com

• Écho d'Ancenis - Isabelle JAMET :

⇒ 06 72 49 72 59

⇒ isadoudon@gmail.com

Services d'urgence médicale

→ Gendarmerie : 17

→ Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112

→ Centre anti poison : 02 40 16 33 60

→ Pharmacie de garde : 32 37

→ Femmes victimes de violences : 39 19

→ Défibillateur (accès côté parking mairie)

DES CITOYENS MOBILISÉS POUR UNE COMMUNE PROPRE



COUFFÉ, MA COMMUNE PROPRE SAMEDI 5 MARS 2022

*Une collecte de déchets sur notre commune,
suivie d'un bilan récréatif satisfaisant*



APPORTEZ GANTS ET GILET JAUNE

COUFFÉ, MA COMMUNE PROPRE

SAMEDI 5 MARS 2022 DE 10H00 À 12H00

Rendez-vous pour une collecte de déchets :

- Place des Mazeries
- La Bitière
- Le Haut-Vieux-Couffé
- La Gruère

Activité suivie d'un bilan récréatif au Jardin de l'Althéa

À vos gants, prêts...

Un grand MERCI aux Coufféennes et Coufféens pour leur participation à cette opération